

École Les blés en herbe

Conseil d'école du 5 mars 2020

Présents :

- Monsieur Levillain, Maire, Madame Ramage, directrice générale des services
- Mesdames Joubin, Riguet-Lucas, et Monsieur Moreau, parents élus titulaires
- Mesdames Benmeddah, Cléquin, Chatelais et Petitjean, enseignantes

Excusés :

- Madame Mauclerc, adjointe à l'enfance, Mesdames Smyczynski et Leroux parents élus, Madame Lefort-Oger Inspectrice de l'Education Nationale et Monsieur Jehannin, DDEN

Ordre du jour

1. Les projets pédagogiques :

- Spectacle musical au phare.

Le travail effectué par les élèves de l'école dans le cadre du projet avec l'école centre sera présenté aux familles le mardi 5 mai au soir. L'intervenant vient à l'école travailler avec les 4 classes, une fois tous les 15 jours. Les enfants présenteront des chants, des musiques avec instruments et des danses.

- Piscine

Les dates des séances de natation ont été déplacées à la demande d'une école de Saint-Malo. Le délai imparti était très court et Mme Petitjean remercie les services de la Mairie pour leur réactivité concernant ses demandes de transports et la validation rapide des devis. Merci aussi aux parents agréés et bénévoles pour leur implication à ces séances de natation. A ce sujet une communication va être faite aux familles afin de mobiliser les parents pour passer l'agrément. Celui-ci, une fois obtenu est reconductible chaque année. Les séances se sont bien déroulées, l'ensemble des élèves de CE2 ont ainsi obtenu leur brevet d'aisance aquatique, nécessaire à la pratique des sports nautiques.

- Education à la sécurité routière

L'Association de Prévention Routière propose aux élèves de CM des deux écoles une journée pour le passage du « permis vélo ». La commune met à la disposition des élèves la salle des sports où sera installé un circuit de circulation avec des vélos. Les élèves de CM1/CM2 ont commencé à travailler sur la théorie. Cette journée se déroulera le mardi 10 mars 2020.

2. Les travaux

A réaliser :

- Classe maternelle :
Changement des anciens convecteurs de la classe, ainsi que ceux du hall, du dortoir et de la salle de motricité.
Peinture des murs de la classe
- Possibilité d'élargir le chemin d'accès à la cour avec des dalles gravillonnées.
- Vérification de l'étanchéité de l'ensemble des portes extérieures de l'école, (réglages pour éviter les courants d'air).

La liste des différents travaux sera transmise à la mairie.

Réalisés :

Remplacement des stores dans la classe de GS/CP.

3. Demande d'équipement

- Un vidéoprojecteur, fixé au plafond, est demandé pour la classe de CM.

Le vidéoprojecteur mobile restant à la disposition des autres classes.

4. Questions des parents

- Lavage des mains à la cantine :

En maternelle il est réalisé dans les toilettes de la classe sous la vigilance de Marie-Christine. En ce qui concerne le plus grands, il est effectué dans les sanitaires du restaurant municipal, par chacun des enfants sous la surveillance de Sébastien Laforge.

- Mesures qui pourraient être prises pour éviter que des parents fument devant la grille de l'école.

Monsieur Levillain dit qu'il n'est pas favorable à la mise en place d'un arrêté municipal.

L'ensemble des membres du conseil d'école s'accorde pour qu'une sensibilisation soit faite auprès des enfants en classe sur ce sujet. Monsieur Levillain propose une participation de la mairie pour accompagner les enfants dans cette démarche de sensibilisation, qui peut être élargie à d'autres éléments nocifs (gaz d'échappement...)

Un article sur ce point pourrait être ajouté aux règlement intérieur de l'école.

- Problème du stationnement sur les trottoirs aux heures d'affluence.

La Mairie rappelle que des places de stationnement sont disponibles rue des Haugeard à proximité de l'école.